

France-Les Abymes: Guard services

OJ S 243/2019 17/12/2019

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Société aéroportuaire Guadeloupe pôle Caraïbes

National registration number: 78991860400016

Postal address: Morne Mamiel

Town: Les Abymes

NUTS code: FRY1 Guadeloupe

Postal code: 97139

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com**Internet address(es):**Main address: <http://www.sagpc.fr>Address of the buyer profile: <http://www.agysoft.marches-publics.info>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agysoft.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agysoft.marches-publics.info>

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Société aéroportuaire Guadeloupe pôle Caraïbes (SAGPC)

Postal address: Morne Mamiel

Town: Les Abymes

Postal code: 97139

Country: France

Telephone: +33 590217171

E-mail: MarchePublic@guadeloupe.aeroport.fr

Fax: +33 590211428

NUTS code: FRY1 Guadeloupe

Internet address(es):Main address: <http://www.agysoft.marches-publics.info>**I.6. Main activity**

Airport-related activities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

II.1.2. Main CPV code

79713000 Guard services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Inspection filtrage des personnes, des passagers et des bagages de cabines de l'aéroport Guadeloupe pôle Caraïbes. Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

79713000 Guard services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY1 Guadeloupe

II.2.4. Description of the procurement

Inspection filtrage des personnes, des passagers et des bagages de cabines de l'aéroport Guadeloupe pôle Caraïbes. Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

À l'issue de la période initiale, le marché est reconduit annuellement pour une période de 5 ans.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 2Maximum number: 4Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

1) capacité économique et financière: 30 %;

2) capacité technique et professionnel: 70 %.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles supérieur ou égale à 4 000 000 EUR,
- bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat,
- déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat (en précisant l'effectif global et effectif agréés en sûreté aéroportuaire (titulaires des agréments visés à l'art. L. 6342-2 du code des transports), et l'importance du personnel d'encadrement,
- déclaration des références, justifications ou qualifications professionnelles en sûreté aéroportuaire des personnels d'encadrement permanents,
- agrément réglementaire pour l'exercice d'activités privées de sécurité (cf. loi n° 83-629 du 12.7.1983), qui devra être fourni au plus tard avant attribution du marché. Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière prévue.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires. Prix révisables annuellement.
Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 60 jours.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Société titulaires des agréments pour l'exercice d'activités privées de sécurité.

III.2.2. Contract performance conditions

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/01/2020 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

30.6.2025.

VI.3. Additional information

Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agysoft.marches-publics.info> — La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT + 01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention «copie de sauvegarde», ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants:

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique,
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante: Morne Mamiel 97139 Abymes. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22.3.2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910 /2014 du 23.7.2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eidas). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants: après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation: 19diop29.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Fort-de-France

Postal address: Palais de justice, 35 bd du Gal de Gaulle

Town: Fort-de-France

Postal code: 97200

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/12/2019